



Commission paritaire nationale des secrétaires administratifs de l'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur :

vos élu-es SNASUB-FSU vous rendent compte de la séance du mardi 18 octobre 2016

A l'ordre du jour :

- **L'examen des demandes de révision des compte rendus d'entretien professionnel (période 2015-2016) pour les SAENES de la hors académie (les personnels affectés dans les grands établissements nationaux, dans les collectivités d'outre-mer ainsi qu'à Mayotte) :** aucun collègue n'avait formulé de demande de révision devant la CAPN ;
- **L'accueil en détachement dans le corps des SAENES avec affectation sur postes de la hors académie :** 2 demandes évoquées, ayant recueilli l'avis favorable unanime de la CAPN ;
- **Les titularisations :** 1 situation évoquée, ayant recueilli l'avis favorable unanime de la CAPN ;
- **Infos et questions diverses ;**

Le départ de la CAPN des élu-es d'A&I-UNSA : tempête dans un verre d'eau ?

Le début de la séance a été marqué par le départ des délégué-es du personnel d'A&I-UNSA qui n'ont pas souhaité assister à la CAPN. Ils estimaient que l'administration n'avaient pas sérieusement préparé la séance car elle n'était pas en mesure de présenter les procès-verbaux des séances précédentes ni le bilan du dernier mouvement interacadémique des SAENES pourtant promis pour cette CAPN.

La sous directrice de la gestion des carrières, présidente de la CAPN, ainsi que le chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé ont expliqué qu'ils n'avaient effectivement pas réussi à tenir les délais compte tenu de la charge de travail incombant à leur service en conséquence des mesures PPCR à mettre en œuvre ainsi que du dossier RIFSEEP.

Les élu-es du SNASUB-FSU ont exprimé leur accord avec les reproches adressés par A&I-UNSA à l'administration, notamment en ce qui concerne le retard pris par la publication concernant le bilan de gestion du corps des SAENES. **De là à sortir de la CAPN sans avoir pu nous exprimer favorablement sur la demande de détachement et de titularisation des collègues concernés, il y avait un pas que nous n'avons pas voulu franchir !**

Vous lirez en pièce jointe la déclaration préalable que nous avons lue en séance. Nous sommes évidemment favorables, sans délai aucun, à l'union syndicale pour faire aboutir les principales revendications.

Avec A&I-UNSA comme avec les autres organisations syndicales, l'unité doit permettre de mobiliser nos professions : pour gagner notamment, au-delà du plan PPCR, des mesures de rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis plus de 15 ans maintenant ; et une amélioration très sensible du déroulement de nos carrières par des mesures très significatives favorisant l'avancement et la promotion. **A quand une action nationale commune sur ces questions ?**

Les commissaires paritaires nationaux SAENES du SNASUB-FSU :

Philippe LALOUETTE : philippe.lalouette@ac-amiens.fr

Sébastien POUPET : secretariat@snasub-lyon.fr

Carole WURTZ : carole.wurtz2@gmail.com

Anny-Pierre CHERAMY : anny-pierre.cheramy@ac-toulouse.fr